

# MANŒUVRE CCQ / JOURNALIER

**484**

## INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

**TITRE DU POSTE**

Manœuvre CCQ / journalier

**NB DE POSTE À COMBLER**

1

**STATUT D'EMPLOI**

Permanent

**OCCUPATION**

Temps plein

**DISPONIBILITÉS**

Jour

**NB D'HEURES PAR SEMAINE**

40

**SALAIRE (TYPE)**

À discuter

**NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL**

Secondaire

**EXPÉRIENCE REQUISE**

Aucune ou non disponible

**RÉGION**

Montréal

## CONTACT

Martine Angell

Réseaux

Téléphone : 450-424-5727

## DESCRIPTION

À la recherche d'un(e) manœuvre CCQ/journalier.

### TÂCHES

Les défis que nous avons pour toi :

Assister le chauffeur-opérateur dans l'opération du camion vacuum, super-vacuum, hydro-excavateur et hydro-combiné

Transporter et manipuler les boyaux de pompage et pression d'eau

Participer à l'entretien quotidien des camions et des équipements

Travailler de façon sécuritaire en tout temps

Toutes autres tâches connexes

### QUALITÉS RECHERCHÉES

Les compétences que nous recherchons :

Carte CCQ valide (Occupation)

Permis de conduire valide classe 5

Sens de l'observation, communication, initiative, esprit d'équipe

Bilinguisme, carte ASP construction et cours en espace clos, des atouts

Assiduité au travail, bonne forme physique et volonté de travailler à l'extérieur

### AUTRE

Ce que nous avons à t'offrir :

Cours disponible gratuitement à l'interne pour obtenir son permis de conduite classe 1 ou 3 (camions lourds)

Vêtements de travail et équipement de protection individuelle (EPI) fournis

Temps et demi après 40 heures de travail

Possibilités d'avancement

Paie déposée à la semaine

Accès à un gym complet gratuit sur place

Assurance collective complète payée à 50% par l'employeur

Formations de développement payées

Programme d'aide aux employés et à leur famille

Service de télémédecine (accès à un médecin et différents professionnels de la santé en tout temps par une application vidéo)

Journées de congé personnelles

REER collectif

Environnement de travail jeune et dynamique

Nombreuses activités sociales organisées.

Quart de travail : De jour

Horaire de travail : Lundi au vendredi. 40-50h / semaine

Statut de l'emploi : Temps plein, permanent

Salaire : Heures travaillées sur les travaux assujettis à la CCQ sont rémunérés au taux de salaire prévu de Manœuvre. Les heures non assujetties sont rémunérées au taux négocié convenu, selon l'expérience.